[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1115

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Se passer le ballon !

Jean-Pierre Fragnière
professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques à Lausanne

Dans les périodes fastes, on entoure les sciences sociales d'une estime distraite. Les bons titres et les rapports sérieux s'entassent sur les bureaux et ils sont peut-être lus par quelques esprits curieux. Ici et là, un commentaire élogieux qui peut meubler une conversation de salon.
Vient le temps de la rigueur. La prise de bec entre la cigale et la fourmi s'installe à la une de la presse-spectacle, sur un fond de caisses que l'on dit vides. De toute part, pleuvent les conseils et les injonctions. Il faut bien dire que l'on entonne le plus souvent le même chansonnier. Vous voulez des titres ? Le rond-de-cuir amoureux de son journal, l'instituteur toujours en vacances, le chômeur caractériel, et, bien sûr, le malade qui s'installe à l'hôpital. Et l'on prend une mesure par ci, et l'on prend une mesure par là. On rétablit, et c'est heureux et remarquable, plus de solidarité entre générations dans l'assurance-maladie; et voilà que dans le bureau d'à coté, l'aide sociale doit assumer les lourdes conséquences de ces ponctions nouvelles. On décrète un délai de carence pour remplacer les fonctionnaires, et les dossiers s'entassent et des milliers de francs de coûts supplémentaires doivent être assumés par le bureau voisin, encore une fois, parce que le travail n'a pas été fait et qu'il a fallu consentir un placement d'urgence fort onéreux. Ce que l'on croyait être une mesure d'économie devient un acte de gaspillage. Il suffit de mettre en relation les comptes-rendus de débats que la presse nous communique au jour le jour pour que le phénomène se révèle patent et massif.
Dans un tel mécanisme, ne faisons pas la chasse à quelques méchants, pervers et malveillants. Il s'agit le plus souvent des conséquences fâcheuses d'une approche par trop sectorielle des problèmes. Après que l'on ait découpé les problèmes en petits morceaux, qu'on les ait étudiés en petits morceaux et que l'on ait pris des mesures sur chaque petit morceau, la totalité se venge, et férocement.
L'approche globale des problèmes en sciences sociales est possible, avis aux mandants et, peut-être, aux chercheurs. Exemple: élaborer un budget social de la Suisse, voilà une tâche importante, indispensable, quelques chercheurs éclairés s'y sont déjà attelés avec des moyens, hélas, fort modestes. Que ne les a-t-on pas appelés plus tôt. Les improvisations actuelles dans la décision politique seraient moins dommageables à celles et ceux qui ne peuvent que subir.
Par les temps qui courent, il importe de dépasser les jérémiades stériles et de stopper le bricolage et les faux-semblants dans la planification des politiques sociales. Les acteurs concernés sont nombreux, la fécondité des efforts des uns dépend de la capacité de mobilisation et d'initiative des autres. Bien sûr, de nombreux efforts ont déjà été entrepris et des résultats fiables sont disponibles. Ils est temps de passer la deuxième vitesse. Les chercheurs doivent promouvoir une approche globale des problèmes, mais leurs mandataires doivent accepter et privilégier ce type d'analyses. Les groupes professionnels sont appelés à mettre une croix sur leurs réflexes corporatistes, encore faut-il que les administrations et les instances de formation favorisent leurs initiatives.
Ce n'est pas en se passant le ballon, ou le charbon, que l'on peut espérer résoudre des problèmes d'une telle envergure. ■

COURRIER

Libéralisation des jeux

A propos de l'article sur la libéralisation des casinos (DP n º 1113).
Horreur ! Malheur ! Quelle honte de traiter le fléau de la drogue en termes aussi badins ! Que les feux d'un enfer pas du tout artificiel engloutissent à jamais ma scandaleuse impudence: ose-t-on banaliser ainsi le drame que vivent des milliers de personnes en Suisse ?
Hélas, trois fois hélas ! Ce n'est point de la drogue dont je parlais dans un article qui a inspiré à M. Pierre Imhof des propos un brin exagérés (et parus dans *Domaine public* du 28 janvier), mais uniquement des jeux. Or, il se trouve que, d'après une enquête menée dans le canton de Schaffhouse (à deux pas du casino de Constance) en 1992, parmi les 151 personnes connaissant des problème de dépendance au point de tomber à l'assistance publique, plus des deux tiers étaient des drogués. Seuls deux individus étaient étiquetés comme joueurs invétérés ! Comparer drogue et jeu relève donc d'un peu élégant procès d'intention.
Au fait, le Parti socialiste suisse n'a-t-il pas accordé la liberté de vote sur la question de la levée de l'interdiction des maisons de jeu ?

Olivier Meuwly
Secrétaire USAM

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Jean-Luc Seylaz
Forum: Jean-Pierre Fragnière
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP**: 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

MÉDIAS

A l'occasion de son dixième anniversaire de parution, *The Wall Street Journal Europe* a consacré un supplément à l'Europe de 2003. On y trouve, sans surprise, une carte de l'Europe dans dix ans avec une Communauté qui comprend la Suisse, la Tchéquie, la Pologne et la Hongrie.

L'hebdomadaire professionnel *Werbewoche* a publié un volumineux numéro spécial à l'occasion de son vingtième anniversaire. Un chœur de publictaires de haut niveau lui a consacré un «spot» de vœux chantés sur la télévision alémanque.